



Flers



Quotidien Ouest-France du 27 décembre 2024



ouest-france.fr du 27 décembre 2024



503 mots

Pour contrer le harcèlement, ces élèves sont formés

Une vingtaine d'élèves du collège Jean-Monnet ont reçu un badge d'ambassadeur contre le harcèlement scolaire. *Ouest-France* en a rencontrés trois, formés à recevoir la parole des victimes.

Sur leur pull ou leur gilet, des collégiennes et collégiens ont fièrement épinglé leurs nouveaux badges. Dessus, il est inscrit « **ambassadeur NAH, Non au harcèlement** ». L'établissement Jean-Monnet a récompensé, lundi 16 décembre, une vingtaine de jeunes pour leur rôle d'ambassadeur afin de lutter contre le harcèlement scolaire. Ce pin's leur permet d'être identifiés par les autres adolescents en cas de besoin.

« **J'ai été harcelée toute l'année dernière** », explique Malou Martinet, élève de cinquième. Elle en a parlé à ses parents, puis le problème a été résolu par l'établissement. Avec sa sœur jumelle, Camille Martinet, elles ont vu «une affiche sur les ateliers de formation contre le harcèlement proposés au collège » et se sont inscrites. « **Je n'avais pas remarqué que ma sœur se faisait embêter... Et je ne veux pas que cela se reproduise** », détaille Camille Martinet, désormais dans la même classe qu'elle.

« Ce sont nos yeux, et non nos shérifs »

Tous les lundis midi, les ambassadeurs anti harcèlement se réunissent pour être formés sur ces questions. « **J'ai appris pleins de trucs**, présente Timothé Yhuello. **J'ai découvert les différents types de harcèlement : moral, sexuel, physique...** » Son rôle, comme tous les autres ambassadeurs, est de recueillir la parole des camarades victimes de harcèlement.

« **La semaine dernière un élève est venu me parler. Je l'ai emmené dans un coin de la cour pour que l'on puisse discuter tranquillement et qu'il soit en confiance** », expose le jeune adolescent. Une fois les témoignages reçus, c'est aux adultes de l'établissement de prendre le relais. « **Ce sont nos yeux, mais pas nos shérifs. C'est à nous de régler le problème** », prévient Isabelle Bombois, enseignante et membre de l'équipe « pHARe » formée à la prise en charge des situations de harcèlement.

« Il faut tout de suite en parler »

Depuis la rentrée 2022, le gouvernement a déployé et rendu obligatoire un vaste programme de lutte contre le harcèlement, nommé « pHARe ». Le principal du collège, Jonhny Mathieu, se satisfait de la mise en place de ce dispositif. « **80 % des situations de harcèlement ont été réglées. Notre volonté n'est pas de blâmer ceux qui harcèlent mais de permettre une discussion entre toutes les parties prenantes.** »

Malou, Camille et Timothé ont plusieurs conseils pour éviter les situations de harcèlement. « **Si vous subissez des insultes ou des coups, il faut tout de suite en parler avec d'autres personnes. Même si on vous embête une seule fois, cela permet que ça ne se reproduise pas.** » Le cyberharcèlement est un phénomène plus difficile à cerner pour l'établissement « **car il peut se dérouler hors du collège** », explique l'équipe « pHARe » composé de six personnes. Dans ce cas, Malou et Camille Martinet recommandent « **de ne pas donner son numéro de téléphone à tout le monde** ».

Samuel BARBOTIN.



Timothé, Camille et Malou sont ambassadeurs Non au harcèlement dans leur collège Jean-Monnet. Ouest-France